A l'attention de Monsieur Sébastien Lecornu, Premier ministre.
A l'attention de Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire,

Copie à :
à **Madame Monique Barbut**, ministre de la Transition écologique
à **Monsieur Arnaud Viala**, Ministre délégué auprès de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ruralité
à **Monsieur Brice Huet**, Commissaire général au développement durable

Paris, le 24 novembre 2026

Objet : Demande de maintien de l'enveloppe GIEE dans le budget 2026

Madame la Ministre, Monsieur le Premier ministre,

Nos organisations ont appris que le financement des GIEE pour l'année 2026 avait été amputé de 39%, suite à un arbitrage au sein du ministère de l'Agriculture. **Alors que les agriculteurs et agricultrices traversent une crise climatique sans précédent, le retrait de ces moyens d'accompagnement essentiels et reconnus pour leur efficacité va impacter plusieurs milliers d'agriculteurs et agricultrices en 2027. Cet arbitrage est d'autant moins cohérent que le plan CASI vise à répondre une situation d'urgence mais ne répond pas à l'indispensable adaptation sur le long terme face au changement climatique que le dispositif GIEE permet justement d'accompagner efficacement.**

Accompagner les agriculteurs et agricultrices vers des systèmes plus robustes vis-à-vis du changement climatique, là est l'urgence.
L'agriculture française vit depuis plus de 6 mois une crise climatique d'une intensité inédite mais appelée à se reproduire, et dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir. Il y a donc urgence à accompagner les agriculteurs et agricultrices dans l'adaptation de leurs systèmes de production pour viser plus de robustesse et de résilience face à cette nouvelle donne climatique. La compétitivité de notre agriculture et notre souveraineté alimentaire en dépendent. Les travaux mis en œuvre par les GIEE, de par la nature des projets et les objectifs de diffusion du dispositif, bénéficient à un large nombre d'exploitations. L'arbitrage intervient dans une temporalité où beaucoup de régions avaient avancé voire finalisé les processus de sélection des dossiers. Des milliers d'agriculteurs et d'agricultrices se retrouvent ainsi sur le carreau, sans solution.

L'importance des collectifs dans une période de crise sans précédent
Nous connaissons, Madame la Ministre, votre soutien aux collectifs d'agricultrices et d'agriculteurs pour ce qu'ils apportent à l'agriculture. Aussi, les priver de la possibilité de se réunir au sein de GIEE, c'est également les priver du soutien moral qu'apporte l'appartenance à un collectif dans un contexte économique extrêmement difficile dont nous pouvons constater les conséquences dramatiques quotidiennement sur le terrain. Travailler en collectif permet de rompre l'isolement, de partager ses préoccupations et de se projeter vers l'avenir alors que la situation peut sembler sans issue.

Derrière un arbitrage budgétaire, un renoncement aux adaptations nécessaires de moyens et long terme

L'évaluation du dispositif conduite en 2022[1], à la demande de votre ministère soulignait le “réel intérêt à prolonger l’existence de ce dispositif” et notait que “les agriculteurs sont satisfaits des résultats obtenus”. Les GIEE constituent un dispositif phare de l’accompagnement des agricultrices et agriculteurs vers une agriculture qui pourra faire face au changement climatique. Alors que d’autres lignes de financements ne sont pas affectées par ce “freinage budgétaire”, **ce choix revient à renier l’ambition première des GIEE : permettre aux agricultrices et agriculteurs de s’adapter aux transitions et au changement climatique avec un modèle économique et social viable, tout en partageant les risques de ces adaptations**. Nous demandons donc à ce que les montants soustraits à l’enveloppe GIEE dans le budget 2026 soient réintégrés pour l’ensemble des projets en cours de sélection ou sélectionnés, et que le budget 2027 soit maintenu sans gel.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la FNCuma
Marine Boyer, Présidente de la FNCuma

Pour Réseau Civam
Nicolas Verzotti, président, maraicher dans le Vaucluse

Pour la FNAB
Olivier Chaloche et Loïc Madeline, co-présidents

Pour la FPNRF
Philippe Gamen, Président

Pour la FADEAR
Isabelle Bouvier, Xavier Godmet et Gilles Parcoret, co-présidents

Pour Trame
Pascale Crac, présidente, agricultrice

[1] Evaluation qualitative de la contribution du dispositif MCAE-GIEE à la transition agroécologique, https://agriculture.gouv.fr/etude-devaluation-de-la-contribution-du-dispositif-mcae-giee-la-transition-agroecologique-financee